

Equipe pédagogique

Equipe pédagogique : Composée d'enseignants-chercheurs, d'experts-comptables, de commissaires aux comptes et de cadres dirigeants de la fonction publique territoriale.

Responsables pédagogiques

Nathalie Laval-Mader, Maître de conférences, UT1 C

Laurent Djezzar, Administrateur territorial, Directeur du contrôle et de l'évaluation, Conseil départemental de la Haute-Garonne

Intervenants (liste indicative) :

Judith Ascher, 1ère Conseillère Chambre Régionale des Comptes de Provence-Alpes - Côte d'Azur

Jean-Paul Azema, Expert-comptable, Commissaire aux comptes, cabinet Azéma

Stéphane Bellanger, Expert-comptable, Commissaire aux comptes, CBM audit & conseil

Sébastien Bonnefoy, DRH Ville et Toulouse Métropole

Bruno Daller, Directeur Financier, Métropole de Lyon

David Deibner, Chef du service de la commande publique et des achats de la ville de Narbonne

Vincent Dussart, Professeur des Universités, UT1 C

Sébastien Maire, Directeur Régional UGAP Occitanie

Jean-Michel Moreau, Expert-comptable, Commissaire aux comptes, FDMP

Jean-Gabriel Sorbara, Professeur des Universités, UT1 C

Bruno Stavys, Directeur du Contrôle de Gestion Région Occitanie

En partenariat avec le **Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Toulouse Midi-Pyrénées**, la **Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse** Avec le soutien du **Syndicat National des Directeurs Généraux de Collectivités territoriales**, **l'AFIGESE** et **l'Association des Administrateurs Territoriaux de France**

Informations pratiques

Contact et tarifs

Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage Université Toulouse 1 Capitole (FCV2A - UT1 Capitole)
Virginie Frere - 05 61 12 88 24 - virginie.frere@ut-capitole.fr
Bureau MQ 105 (site de la Manufacture des tabacs)

Tarifs année universitaire 2017/2018

Frais de formation : 4500 € + droits d'inscription universitaires en vigueur. Tarif partenaires : frais de formation : 4000 € + droits d'inscription universitaires en vigueur

Retrait des dossiers de candidature

- **à télécharger** sur le site du FCV2A : www.ut-capitole.fr/formcont
- **par courriel** : virginie.frere@ut-capitole.fr
- **à retirer** auprès du FCV2A : Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q - 1er étage - bureau MQ 105
- **Par correspondance** : FCV2A - UT1 Capitole - à l'attention de Virginie Frere - 2, rue du doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9 (joindre impérativement à la demande une enveloppe format A4 timbrée au tarif en vigueur pour un envoi de 100g et libellée à vos nom et adresse)

Date limite de candidature : 5 juillet 2017

Une première session de sélection sera organisée la semaine du 10 juillet 2017. Une session complémentaire, **en cas de places disponibles**, sera organisée la première semaine de septembre 2017 (date limite de candidature : 1er septembre 2017)

Mise en ligne des cours : 11 septembre 2017

Université Toulouse 1 Capitole
Service Formation Continue,
Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A)
2, rue du Doyen G. Marty - 31042 TOULOUSE Cedex 9
Tél. : 05 61 12 88 26
Internet : www.ut-capitole.fr/formcont

Document non contractuel réalisé au 25/04/2017



2017-2018

Diplôme d'Université

Droit, Evaluation et Audit de l'Action Publique Locale

Formation en ligne avec regroupements présentiels



Les cycles diplômants du FCV2A



Objectifs

L'objectif du Diplôme d'Université « Droit, Evaluation et Audit de l'Action Publique Locale » est d'apporter aux professionnels de l'action publique locale, experts-comptables, commissaires aux comptes et autres auditeurs, les clefs de compréhension des problématiques touchant à la gestion des organisations publiques locales.

Il permet de développer la double compétence, juridique et managériale, seule à même de faciliter la conduite de projets stratégiques : réorganisation et mutualisation des services, transferts de compétences et de personnels, pilotage et optimisation des politiques publiques, évaluation et démarches de performance, contrôle et audit des services, etc.

Organisation

Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de 6 mois à compter de septembre 2017 sur un mode mixte qui allie formation à distance (équivalent horaire de 120h) et formation en présentiel (2 jours de regroupements suivis de 2 jours de séminaire et de 1,5 jour d'examens).

Rythme : un présentiel tous les 2 mois

Les enseignements présentiels auront lieu à **Toulouse** dans les locaux du FCV2A, 21 allée de Brienne

Méthodes et moyens pédagogiques

Cours à distance : plate-forme en ligne avec des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants.

Regroupements en présentiel : séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

Nombre maximum de stagiaires prévu : 15

Programme

Volume horaire global : 148 heures (hors examen)

Module 1 : « Sécurisation, management et audit des fonctions support » - 74 heures

⊕ Objectifs : maîtriser la gestion des moyens et être à même de mener un audit des fonctions support de l'action publique locale.

Droit budgétaire et comptable, stratégie et analyse financière des collectivités - Droit des propriétés publiques et stratégies de gestion active du patrimoine - Droit de la commande publique et politiques d'achat - Droit et modernisation de la gestion des ressources humaines et des compétences - Séminaires de synthèse

Module 2 : « Evaluation et audit de l'action publique locale » - 74 heures

⊕ Objectifs : Maîtriser les techniques d'évaluation et d'audit de l'action publique locale à partir de cartographies des risques de façon à identifier les leviers d'optimisation.

Evaluation de la performance publique locale - Les démarches d'optimisation et de modernisation - Maîtrise des risques, audits internes et externes - L'information et les systèmes d'information - Séminaires de synthèse

Public

⊕ Experts-comptables, commissaires aux comptes, stagiaires inscrits

⊕ Consultants et auditeurs externes

⊕ Dirigeants territoriaux, cadres des agences et opérateurs publics locaux, cadres de la fonction publique d'Etat, élus et collaborateurs d'élus, etc.

Conditions de candidature

Être titulaire du Diplôme d'Expertise Comptable ou Commissaire aux comptes ou cadre territorial en activité.

Peuvent aussi postuler les personnes titulaires d'un diplôme ou d'une certification professionnelle de niveau II, justifiant d'une expérience professionnelle d'une durée minimale de 3 ans dans des fonctions d'encadrement et de gestion de l'action publique territoriale ou devant prendre en charge des fonctions liées au pilotage de l'action publique locale.

La sélection se fait sur dossier de candidature et, le cas échéant, entretien individuel.

Contrôle des connaissances

Arrêté d'examen détaillé communiqué en début de session

⊕ Épreuve thématique de groupe : réalisation d'un projet appliqué portant sur l'ensemble des modules de la formation

⊕ Rédaction individuelle d'une étude de cas transversale et soutenance devant jury

La validation du Diplôme d'Université Droit, Évaluation et Audit de l'Action Publique Locale permet de valider les modules 2 et 3 du Master 2 mention Droit public, parcours Collectivités Territoriales, spécialisation Droit, Audit et Performance de l'Action Publique Locale.

Diplôme d'Université

**DROIT, ÉVALUATION ET
AUDIT DE L'ACTION
PUBLIQUE LOCALE**

